



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
MUNICIPALITÉ DE BLUE SEA

Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil du 3 février 2026 à 19h, tenue au centre municipal situé au 10, rue Principale à Blue Sea.

Sont présents:

| | |
|----------------------------|----------------------|
| Monsieur Yvon Blanchard | Maire |
| Monsieur Serge Roberge | Conseiller Siègne 1 |
| Madame Sylviane Lalancette | Conseillère Siègne 2 |
| Madame Andrée Poirier | Conseillère Siègne 3 |
| Monsieur Gérard Lacaille | Conseiller Siègne 4 |
| Monsieur Étienne Clément | Conseiller Siègne 5 |
| Madame Chantal Danis | Conseillère Siègne 6 |

Est aussi présente : Madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière

Minute de silence :

« Monsieur le maire Yvon Blanchard demande une minute de silence pour le décès de madame Simone Lacroix Carpentier, au nom du conseil municipal, il offre les condoléances à la famille. »

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 2023-101.

ORDRE DU JOUR

000 Ouverture de la séance

- 0.1** Adoption de l'ordre du jour
- 0.2** Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2026
- 0.3** Adoption du procès-verbal de la 1^{ère} séance extraordinaire du 27 janvier 2026
- 0.4** Adoption du procès-verbal de la 2^{ème} séance extraordinaire du 27 janvier 2026
- 0.5** Adoption du procès-verbal de la 3^{ème} séance extraordinaire du 27 janvier 2026

100 Administration générale

- 100.1** Autorisation de signature et demande de soumission – Barrage Lafontaine
- 100.2** Autorisation de paiement – Plomberie Environord (Presbytère)
- 100.3** Autorisation de signature et demande de soumission – Centre récréatif du Lac-Long
- 100.4** Autorisation de signature et demande de soumission – Mont-Morissette

200 Ressources financières

- 200.1** Liste des déboursés et des comptes à payer du mois de janvier 2026
- 200.2** Dépôt des rapports financiers (balance de vérification)
- 200.3** Octroi de mandat perception des taxes – RPGL Avocats
- 200.4** Abrogation de la résolution 2026-01-016 Autorisation de paiement – Fonds carrières et sablières



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

500 Sécurité publique

500.1 Schéma de couverture de risques en sécurité incendie (SRCSI) – Rapport d’activité année 2025

700. Gestion du territoire

700.0 Compte-rendu – Comité environnement et urbanisme du 21 janvier 2026

800 Service à la collectivité

800.0 Compte-rendu – Comité des loisirs et de la culture du 26 janvier 2026

800.1 Mobilisation pour la tarification réduite poste Canada – Réseau Biblio

900 Varia

1000 Correspondance et rapport de comité

1100 Période de questions

1200 Fermeture de la séance

2026-02-035

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et résolu :

Que la séance ordinaire de ce 3 février 2026 soit ouverte à 19h00 en présence de 4 contribuables.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-036

ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame la conseillère Sylviane Lalancette et résolu :

Que l’ordre du jour de cette séance ordinaire du 3 février 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-037

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 janvier 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-038

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 1ÈRE SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

Que le procès-verbal de la 1^{ère} séance extraordinaire du 27 janvier 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-039

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 2ÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que le procès-verbal de la 2^{ème} séance extraordinaire du 27 janvier 2026 soit adopté tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-040

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 3ÈME SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 27 JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu :

Que le procès-verbal de la 3^{ème} séance extraordinaire du 27 janvier 2026 soit adopté avec les corrections de numérotation des pages tel que déposé par monsieur le maire.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

100 ADMINISTRATION GÉNÉRALE



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

2026-02-041

AUTORISATION – DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE POUR LA RECONSTRUCTION DU BARRAGE LAFONTAINE

Considérant que le barrage Lafontaine est une infrastructure essentielle pour la sécurité publique et la gestion du territoire;

Considérant que la Municipalité souhaite procéder à la reconstruction du barrage Lafontaine;

Considérant que le Programme d’aide financière pour les barrages municipaux (PAFMAN) permet d’obtenir une aide financière pour la réalisation de tels travaux.

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Chantal Danis et résolu :

Que le conseil municipal autorise le dépôt d’une demande d’aide financière dans le cadre du programme PAFMAN pour la reconstruction du barrage Lafontaine.

Que la Municipalité s’engage à respecter toutes les exigences du programme.

Il est également résolu que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer tous les documents requis pour la préparation et le dépôt de ladite demande.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-042

AUTORISATION DE PAIEMENT – PLOMBERIE ENVIRONORD

Considérant les réparations effectuées au système de chauffage dans le Presbytère;

Considérant la réception de la facture de la compagnie qui a effectué les travaux nécessaires;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

D’autoriser le paiement de 1 044,50 \$ plus les taxes applicables à Plomberie Environord Inc. pour les travaux effectués.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d’assemblée, demande si les membres du conseil sont d’accord avec l’adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-043

AUTORISATION – PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET DÉPÔT D’UNE DEMANDE D’AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PAFIR-SPA – AGRANDISSEMENT DU CENTRE RÉCRÉATIF DU LAC LONG



Considérant que la Municipalité souhaite procéder à l'agrandissement du centre récréatif du Lac Long afin de bonifier les infrastructures récréatives offertes à la population;

Considérant que le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIR-SPA) permet de soutenir financièrement ce type de projet;

Considérant qu'il est requis de faire préparer des plans et devis à des fins d'estimation des coûts et de déposer une demande d'aide financière;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que le conseil municipal autorise la préparation de plans et devis pour l'agrandissement du centre récréatif du Lac Long, et ce, à des fins d'estimation des coûts du projet.

Que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme PAFIR-SPA.

Il est également résolu que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer tous les documents requis pour la préparation et le dépôt de ladite demande.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-044

AUTORISATION – PRÉPARATION DE PLANS ET DEVIS ET DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME PAFIR-SPA – TOUR D'OBSERVATION DU MONT MORISSETTE

Considérant que la Municipalité souhaite réaliser un projet visant la tour d'observation du Mont Morissette afin d'assurer la pérennité et la mise en valeur de cette infrastructure récréotouristique;

Considérant que le Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air (PAFIR-SPA) permet de soutenir financièrement les projets d'infrastructures de plein air;

Considérant la nécessité de faire préparer des plans et devis à des fins d'estimation des couts du projet et de déposer une demande d'aide financière.

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu :

Que le conseil municipal autorise la préparation de plans et devis pour le projet relatif à la tour d'observation du Mont Morissette, à des fins d'estimation des couts.

Que le conseil autorise le dépôt d'une demande d'aide financière au programme PAFIR-SPA.

Il est également résolu que monsieur le maire Yvon Blanchard et madame la directrice générale Julie Thérien soient autorisés à signer tous les documents requis pour la préparation et le dépôt de ladite demande.



Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

200 RESSOURCES FINANCIÈRES

2026-02-045

ADOPTION DES SALAIRES, LISTE SÉLECTIVE DES CHÈQUES ET LES PRÉLÈVEMENTS PAYÉS EN JANVIER 2026

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

Que les déboursés de janvier 2026 soient adoptés, à savoir :

| | |
|---|---|
| Comptes payés et prélèvement (incluant remises) | 225 427.78 \$ |
| Remises mensuelles | Remise Provinciale 18 288.55 \$ Remise Fédérale 7 381.91\$ |
| Liste des salaires nets et des remboursements de dépenses | 33 997.72 |
| Chèque annulé | No 4853 |

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Note au procès-verbal :

Dépôt par la directrice générale, greffière-trésorière des activités de fonctionnement et d'investissement à des fins fiscales au 31 janvier 2026.

2026-02-047

OCTROI DE MANDAT RPGL AVOCATS - PERCEPTION DES TAXES 2025 ET ANTÉRIEURES

Considérant qu'il est nécessaire de percevoir les sommes dues à la municipalité afin d'assurer le bon fonctionnement de celle-ci;

Considérant qu'un premier envoi d'états de compte a été fait à l'automne 2025 après l'échéance du dernier coupon de paiement qui est daté de septembre 2025;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Étienne Clément et résolu,

D'octroyer un mandat pour perception de taxes à la firme RPGL avocats.

Que le conseil autorise l'envoi d'un avis final aux contribuables ayant un retard au 29 janvier 2026 et dont les soldes sont plus de 500,00\$.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2026-02-048

ABROGATION DE LA RÉOLUTION 2026-01-016 AUTORISATION DE PAIEMENT – FONDS CARRIÈRES ET SABLÈRES

Considérant qu'une coquille s'est glissée dans la facturation pour ce dossier;

Considérant qu'il n'y a pas de paiement à effectuer pour ce dossier;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Serge Roberge et résolu,

Que le conseil abroge la résolution 2026-01-016 Autorisation de paiement -Fonds carrières et sablières.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

500 SÉCURITÉ PUBLIQUE

2026-02-049

SCHÉMA DE COUVERTURE DU RISQUE EN SÉCURITÉ INCENDIE (SRSCSI) – RAPPORT D'ACTIVITÉ ANNÉE 2025

Considérant que monsieur le directeur du service incendie Éric Lacaille, responsable de l'application du plan des mesures d'urgence, a complété et présenté le rapport annuel d'activités de l'an 8, selon le schéma de couverture de risques en sécurité incendie;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu :

D'accepter le dépôt du rapport annuel d'activité 2025 (An 8) du schéma de couverture de risques en sécurité incendie et d'en faire parvenir une copie au coordonnateur préventionniste, monsieur Louis Gauthier, de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

700 GESTION DU TERRITOIRE

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Monsieur le conseiller Étienne Clément fait un compte-rendu du comité environnement et urbanisme qui s'est tenu le 21 janvier 2026.

800 SERVICE À LA COLLECTIVITÉ



NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Madame la conseillère Andrée Poirier fait un compte-rendu du comité des loisirs et de la culture qui s'est tenu le 26 janvier 2026. Madame la conseillère désire souligner la semaine des enseignantes et enseignants.

2026-02-050

DEMANDE D'APPUI AU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS - MAINTIEN DU TARIF RÉDUIT POUR LES BIBLIOTHÈQUES PAR POSTE CANADA

Considérant la place que les bibliothèques occupent au sein de notre communauté, qui permettent l'accès direct à la culture, à l'éducation et à l'information partout au pays;

Considérant les moyens financiers limités des bibliothèques et l'importance du prêt de livres entre bibliothèques;

Considérant que cette mesure est un levier essentiel qui permet d'échanger des documents à cout raisonnable et d'assurer un accès équitable aux collections, en particulier pour les bibliothèques en milieu rural;

Considérant que le projet de loi C-15 propose de retirer la tarification réduite accordée au prêt de livres entre les bibliothèques des obligations de Postes Canada;

Considérant que cette mesure pourrait avoir des répercussions importantes sur le fonctionnement du prêt entre bibliothèques;

Considérant les conséquences de la disparition de ce tarif préférentiel : augmentation marquée des couts d'expédition, réduction de l'offre de prêt entre bibliothèques et même remise en question de la viabilité de ce service;

Considérant que la Municipalité de Blue Sea est préoccupée de l'impact concret qu'aurait l'abolition de cette tarification sur les services de sa bibliothèque et de ses usagers;

En conséquence, il est proposé par madame la conseillère Andrée Poirier et il est unanimement résolu,

Que le conseil appuie le Réseau Biblio de l'Outaouais dans sa démarche de maintien du tarif préférentiel des prêts entre bibliothèques;

Que le conseil demande au gouvernement de retirer du projet de loi C-15 la proposition d'abroger les dispositions du paragraphe 19(1)(g1) de la Loi sur la Société canadienne des postes;

Que cette résolution soit envoyée au ministre des Services publics et de l'Approvisionnement du Canada, monsieur Joël Lightbound.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE UNANIMEMENT PAR LES MEMBRES DU CONSEIL



BLUE SEA
BEAU ET ACCUEILLANT
DEPUIS 1899

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Selon l'article 960.1 du *Code municipal du Québec*, je, soussignée madame Julie Thérien, directrice générale, greffière-trésorière de la Municipalité de Blue Sea, certifie que la Municipalité dispose de crédits suffisants au budget 2026 pour les dépenses autorisées lors de la présente assemblée

Julie Thérien
Directrice générale, greffière-trésorière

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

Il n'y a aucun point pour les départements suivants :

- 300 Ressources humaines
- 400- Ressources matérielles et immobilières
- 600- Réseau routier, transport
- 900 Varia

NOTE AU PROCÈS-VERBAL :

La période de questions se tient de 19h22 à 19h23.

2026-02-051

FERMETURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par monsieur le conseiller Gérard Lacaille et résolu que la séance soit levée à 19h23.

Monsieur le maire Yvon Blanchard, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Le maire

La directrice générale,
greffière-trésorière

Yvon Blanchard

Julie Thérien

Approbation du procès-verbal :

Je, Yvon Blanchard, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé la directrice générale, greffière et trésorière de mon refus de les approuver conformément à l'article 142 du *Code municipal du Québec*.

Yvon Blanchard
Maire